



Refus changement coordonnées fiscale

Par anseka

Bonjour,

Mon père est décédé depuis près de 10 ans et ma mère continue de recevoir sa déclaration fiscale au nom de mon père.

La mention est faite avec le nom de mon père et une indication " par la veuve" puis le nom de ma mère.

Les impôts affirment que cela ne peut être modifié et que cela doit rester en l'état.

y'a t-il une démarche spécifique qu'elle puisse faire?

Je trouve étonnant qu'elle ne puisse pas avoir la déclaration de revenu à son nom sans mention du conjoint décédé depuis des années.

Merci à vous cordialement,

Par ESP

Bonjour

Elle aurait dû joindre le certificat de décès et faire sa déclaration (à son seul nom).